



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 70558

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la problématique des délais d'attente des candidats à l'examen du permis de conduire. En effet, alors que le Gouvernement fait de la lutte contre le chômage une priorité, un jeune peut pourtant difficilement espérer trouver un emploi s'il n'est titulaire de ce précieux sésame. Si les raisons de ces délais d'attente pour obtenir une date à l'examen sont connues, aucune solution pour y remédier ne semble pourtant émerger. Or il devient de plus en plus urgent de mettre fin à cette situation problématique et handicapante pour de trop nombreux jeunes. La question de la mise à disposition de la gendarmerie nationale qui possède en son sein une force de réserve n'a jamais été évoquée. Pas plus que celle de la mise à disposition des centres de formation à la conduite du ministère de la défense. De fait l'État possède les ressources nécessaires pour faire avancer cette question des délais d'examen au permis de conduire. Face à ce constat, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour résoudre cette question récurrente et éminemment problématique pour l'accès à l'emploi de nos jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70558

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10021

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)